

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LES LOTS 2 810 765 ET 2 810 879 AU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉS SUR L'AVENUE GODBOUT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 12 février 2024, le conseil a adopté la résolution N° 2024-085, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à accorder dans la zone « 2029 » la construction d'un entrepôt à pneus sur les lots 2 810 765 et 2 810 879 du cadastre du Québec, localisés sur l'avenue Godbout.

La résolution N° 2024-085 est entrée en vigueur le 22 mars 2024 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 25^e jour du mois de mars 2024 et publié le 3 avril 2024

Angèle Tousignant, greffière